

BACCALAURÉAT-MAÎTRISE INTÉGRÉ (BMI)

Définition

Tous les programmes de baccalauréat de l'École Polytechnique exigent la réussite de 120 crédits. Par ailleurs, tous les programmes de maîtrise correspondent à des activités totalisant 45 crédits.

L'étudiant qui suit un cheminement standard pour obtenir un baccalauréat et une maîtrise doit donc compléter normalement un total de 165 crédits.

Désirant favoriser sa clientèle de haut calibre, l'École Polytechnique propose le cheminement « baccalauréat-maîtrise intégré » (BMI) de **150 crédits minimum**. Ce cheminement permet de réduire les études d'un trimestre complet pour l'étudiant qui désire poursuivre aux études supérieures.

Procédure d'admission

<p>Conditions d'admission</p>	<p>Pour être admissible au cheminement BMI, le candidat doit satisfaire les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,0;▶ Avoir complété 105 crédits ou être en voie de les compléter dans le trimestre en cours (<i>cependant, dans des cas exceptionnels, une admission à 102, 103 ou 104 crédits pourra être considérée</i>). <p>Notez que ces 105 crédits incluent les cours de cycles supérieurs éventuels que vous auriez pris d'avance et qui seront reconnus dans les 15 crédits communs aux deux programmes.</p> <p>Si vous n'avez pas fait le projet intégrateur de dernière année (6 crédits) au bac, vous devrez le faire à la maîtrise, étant toutefois entendu que ce dernier ne pourra être comptabilisé dans le programme de maîtrise.</p> <p>L'étudiant intéressé au BMI, et qui a complété au moins 90 crédits avec une moyenne satisfaisante, doit entreprendre dès maintenant ses démarches pour trouver un professeur qui acceptera de l'encadrer s'il est admis dans le cheminement du BMI.</p> <p>Ce professeur (le directeur d'études ou de recherche), en collaboration avec le responsable du programme du 1^{er} cycle, s'assure de la cohérence des 150 crédits du plan d'études de l'étudiant (se référer à la section « Traitement des crédits communs aux deux programmes »).</p>
--------------------------------------	---

<p>Documents à déposer</p>	<p>1 – <u>Admission au baccalauréat-maîtrise intégré</u> (BMI.01F) <i>disponible sur le site Web du Registrariat</i></p> <p>Ce formulaire, qui doit être rempli par l'étudiant, est un contrat passé entre l'École et l'étudiant. Avant de modifier quelque cours que ce soit, l'étudiant doit obtenir un accord du Registrariat (<i>garant du respect des normes permettant à l'École Polytechnique d'octroyer le diplôme en ingénierie selon les règles du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie</i>).</p> <p>2 – <u>Plan d'études BMI</u> (BMI.02F) <i>disponible sur le site Web du Registrariat</i></p> <p>Le candidat devra remplir le formulaire de plan d'études BMI en concertation avec son directeur d'études ou de recherche qui encadrera ses travaux durant ses études de maîtrise.</p> <p>3 – <u>Demande d'admission</u> (pour la maîtrise) <i>disponible au Registrariat et sur le Web de l'École : www.monavenir.polymtl.ca</i></p> <p>Le candidat doit compléter le formulaire de demande d'admission et le déposer au bureau du CPÉS du département concerné en y joignant le formulaire d'<i>Admission au baccalauréat-maîtrise intégré</i> et le <i>Plan d'études BMI</i> dûment remplis.</p> <p><u>N.B.</u> : Pour éviter les frais d'ouverture de dossier de 75 \$, utiliser la demande d'admission sous format papier.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le dossier sera ensuite acheminé au Registrariat par le département. ➤ Le Registrariat fait part de la décision d'admission par écrit.
<p>Dates limites pour déposer une demande</p>	<p>Pour l'hiver : 1^{er} décembre</p> <p>Pour l'été : 1^{er} avril</p> <p>Pour l'automne : 1^{er} août</p>



Traitement des crédits communs aux deux programmes

Dans la majorité des cas, le cheminement BMI permet la reconnaissance de 15 crédits à la fois dans le diplôme du baccalauréat et dans celui de la maîtrise (excluant le projet intégrateur de dernière année du baccalauréat).

Règles pour la répartition des 15 crédits communs aux deux programmes : BAC et maîtrise

Ces cours devront faire partie du plan d'études du programme de maîtrise, qu'ils aient déjà été suivis ou non.

Les cours du BAC devront être des cours des séries 3000 et 4000.
Les cours des ES devront être des séries 6000 et 8000.

- Possibilité de répartition des crédits communs si bac **SANS** concentration

Maîtrise cours			Maîtrise recherche		
Crédits		TOTAL	Crédits		TOTAL
BAC	ES		BAC	ES	
3	12	15	3	12	15
4	11	15	4	11	15
5	10	15	5	10	15
6	9	15	6	9	15
7	8	15			
8	7	15			
9	6	15			

- Possibilité de répartition des crédits communs si bac **AVEC** concentration

Maîtrise cours			Maîtrise recherche		
Crédits		TOTAL	Crédits		TOTAL
BAC	ES		BAC	ES	
3	12	15	3	12	15
4	11	15	4	11	15
5	10	15	5	10	15
6	9	15	6	9	15
7	8	15	7	8	15
8	7	15	8	7	15
9	6	15	9	6	15

L'étudiant qui ne respecterait pas les exigences de la structure de la concentration n'aurait pas droit à la mention de la concentration sur son relevé de notes. Un cheminement **SANS** concentration est un cheminement classique et toutes les exigences de cette structure devront être respectées pour que l'étudiant obtienne son diplôme de bac.

Traitement des notes des cours communs aux deux programmes : BAC et maîtrise

Les cours seront de la catégorie obligatoire (OB) dans les deux programmes.

Afin de permettre une plus grande transparence dans les relevés de notes des deux programmes, les mêmes sigles de cours apparaîtront dans chacun des programmes et seront comptabilisés comme suit :

- **Cours suivi lorsque l'étudiant est inscrit au BAC et reconnu par la suite à la maîtrise**

La note réelle sera inscrite au relevé de notes du BAC (A*, A, B, ...)

La note « Y » (pour équivalence) sera inscrite au relevé de notes de la maîtrise au trimestre où le cours a été suivi.

- **Cours suivi lorsque l'étudiant est inscrit à la maîtrise et reconnu par la suite au bac**

La note réelle sera inscrite au relevé de notes de la maîtrise (A*, A, B, ...)

La note « Y » (pour équivalence) sera inscrite au relevé de notes du BAC au trimestre où le cours a été suivi.

Obtention du diplôme pour chacun des programmes

<p>Diplôme au BAC</p>	<p>Le diplôme B. Ing. est octroyé dès que les 120 crédits prévus au programme de baccalauréat sont complétés. L'étudiant est invité à contacter le Registrariat au trimestre où il sera en voie de compléter les exigences requises pour l'obtention de son diplôme de baccalauréat.</p> <p>Les 120 crédits complétés doivent être répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 105 crédits obligatoires au niveau du baccalauréat (incluant le projet intégrateur de dernière année). <p>Les cours à compléter au bac (ne faisant pas partie des 15 crédits communs) lorsque l'étudiant est inscrit à la maîtrise, seront imposés comme cours complémentaires (CC) au plan d'études de la maîtrise.</p> <p>Ces cours seront ensuite transférés au bac.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 15 crédits communs aux deux programmes prévus au plan d'études de la maîtrise. <p><u>N.B.</u> : Les programmes de baccalauréat comportent 108 crédits de cours obligatoires. Il est donc implicite que les 15 crédits communs incluent 3 crédits obligatoires au bac.</p>
<p>Diplôme à la maîtrise</p>	<p>Le diplôme de maîtrise est octroyé lorsque toutes les conditions d'obtention de la maîtrise sont satisfaites.</p>

Questions et réponses

<p><i>Tous les programmes de bac offrent-ils le cheminement baccalauréat-maîtrise intégré (BMI) ?</i></p>	<p>Oui.</p>
<p><i>Puis-je faire une maîtrise recherche ou maîtrise cours dans un cheminement BMI?</i></p>	<p>Oui.</p>
<p><i>Tout programme de bac peut-il conduire à tout programme de maîtrise dans le cadre d'un BMI ?</i></p>	<p>Non, pas toujours. Le mot « intégré » indique qu'une continuité entre le bac et la maîtrise est nécessaire sinon souhaitable. On voit mal par exemple la continuité qui pourrait exister entre un bac en génie chimique et une maîtrise en transports, un bac en génie industriel et une maîtrise en génie physique.</p> <p>Un très grand nombre de mariages peuvent, par contre, être harmonieux : génie mécanique et une maîtrise en génie biomédical, génie électrique et une maîtrise en génie informatique, etc.</p>

<p><i>Est-il nécessaire de compléter exactement 105 crédits pour être admis au BMI ?</i></p>	<p>Oui. Cependant, dans des cas exceptionnels, une admission à 102 crédits pourra être considérée. Notez que ces 105 crédits incluent les cours de cycles supérieurs éventuels que vous auriez pris d'avance et qui seront reconnus dans les 15 crédits communs aux deux programmes.</p> <p>Si vous n'avez pas fait le projet intégrateur de dernière année au bac, vous pourrez le faire à la maîtrise, étant toutefois entendu que ce dernier ne pourra être comptabilisé dans le programme de maîtrise.</p>
<p><i>Quelles sont les exigences du cheminement BMI en ce qui a trait à la moyenne ?</i></p>	<p>Une moyenne cumulative d'au moins 3,00 sur 4,00 au baccalauréat est obligatoire au moment de l'admission à la maîtrise dans le cheminement BMI.</p> <p>Pour rester inscrit à la maîtrise, une moyenne cumulative d'au moins 2,75 est obligatoire à la fin de chacun des trimestres.</p>
<p><i>Quelles sont les exigences pour obtenir la maîtrise ?</i></p>	<p>Pour obtenir la maîtrise, il faut une moyenne cumulative d'au moins 3,00 sur 4,00 et avoir réussi 45 crédits.</p>
<p><i>Et si je veux retourner au bac ?</i></p>	<p>Vous devez rédiger une lettre confirmant votre intention de changer de programme et l'envoyer au Registrariat. Votre dossier complet sera réévalué par le Registrariat, certains cours réussis en maîtrise pouvant, dans certains cas, être crédités au bac.</p>
<p><i>Dans le cheminement BMI, dois-je avoir un directeur d'études ou un directeur de recherche qui encadre mes travaux de maîtrise ?</i></p>	<p>Oui, il vous faut rencontrer et choisir un professeur qui acceptera de vous encadrer tout au long de vos études de maîtrise. Ce professeur (un directeur d'études pour les étudiants en maîtrise cours ou un directeur de recherche pour les étudiants en maîtrise recherche) doit avoir des intérêts d'études et de recherche qui correspondent aux vôtres.</p> <p>Vous devez vous entendre avec lui sur les cours à suivre dans votre programme de maîtrise (et qui sont communs au niveau du baccalauréat) et sur un sujet de recherche. C'est avec lui que vous devez compléter votre plan d'études qui devra être acheminé au Registrariat.</p> <p>Si vous ne connaissez pas les domaines de recherche des professeurs, adressez-vous au coordonnateur des programmes d'études supérieures (CPES) du département, qui saura vous conseiller.</p> <p>Vous pouvez aussi consulter le site Web à l'adresse : www.polymtl.ca/es/encadrement/index.php.</p>
<p><i>Qu'est-ce qu'un plan d'études ?</i></p>	<p>Il s'agit de la liste des activités (cours, stages, projet de recherche, etc.) que l'étudiant doit effectuer dans le cadre de son programme de maîtrise. Contrairement au bac, cette liste n'est pas définie dans les programmes de maîtrise. Vous devez préparer votre plan d'études de façon concomitante avec la préparation de votre demande pour entreprendre un cheminement BMI.</p>
<p><i>Est-ce possible de réaliser le BMI tout en complétant une concentration dans le programme de bac ?</i></p>	<p>Oui, cependant pour obtenir la mention de la concentration dans le relevé de notes du bac, il faut respecter la structure et les exigences de la concentration.</p>

<p><i>Si je complète une concentration dans le cadre d'un BMI, est-ce possible de suivre des cours de cycles supérieurs dans cette concentration ?</i></p>	<p>Oui, la très grande majorité des concentrations comporte des cours de cycles supérieurs (cours de la série 8000). Une concentration peut offrir jusqu'à 12 crédits de cours de cycles supérieurs.</p>
<p><i>Combien y a-t-il de crédits de cours communs entre le programme de bac et le programme de maîtrise dans le cheminement BMI ?</i></p>	<p>15 crédits.</p>
<p><i>Est-ce que ce sont les crédits qui font partie d'une orientation ou d'un bloc de cours à option au bac qui sont généralement remplacés par des cours communs aux deux programmes, bac et maîtrise, dans un cheminement BMI?</i></p>	<p>Oui, il est très fréquent, entre autres, que ce soit les cours d'une orientation ou d'un bloc à option qui sont remplacés par les cours communs aux deux programmes (bac et maîtrise) dans un cheminement BMI. Mais les cours communs ne sont pas limités uniquement par le remplacement de cours d'une orientation ou d'un bloc à option. D'autres cours du bac peuvent également faire partie des 15 crédits communs aux deux programmes, bac et maîtrise, qui apparaîtront au plan d'études de la maîtrise.</p> <p>Le nombre de cours de bac et le nombre de cours de cycles supérieurs pouvant faire partie des 15 crédits communs aux deux programmes, bac et maîtrise, sont spécifiés ci-dessous (voir les deux questions suivantes).</p> <p>Dans les concentrations, aucun cours apparaissant dans le cheminement de la concentration n'est remplacé, les cours communs identifiés dans la concentration apparaîtront au plan d'études de la maîtrise.</p>
<p><i>Combien de crédits de bac peuvent être communs aux deux programmes, bac et maîtrise ?</i></p>	<p>Dans le cas d'un BMI <u>sans</u> concentration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entre 3 et 9 crédits de cours de bac pour une maîtrise cours - entre 3 et 6 crédits de cours de bac pour une maîtrise recherche. <p>Dans le cas d'un BMI <u>avec</u> concentration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entre 3 et 9 crédits de cours de bac pour une maîtrise cours ou une maîtrise recherche. <p><u>Note</u> : les cours de bac communs aux deux programmes sont de la série 3000 ou de la série 4000.</p>
<p><i>Combien de crédits de cycles supérieurs peuvent être communs aux deux programmes, bac et maîtrise ?</i></p>	<p>Dans le cas d'un BMI <u>sans</u> concentration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entre 6 et 12 crédits de cycles supérieurs pour une maîtrise cours - entre 9 et 12 crédits de cycles supérieurs pour une maîtrise recherche. <p>Dans le cas d'un BMI <u>avec</u> concentration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entre 6 et 12 crédits de cours de cycles supérieurs pour une maîtrise cours ou une maîtrise recherche. <p><u>Note</u> : Les cours de cycles supérieurs communs aux deux programmes doivent être de la série 6000 ou de la série 8000.</p>
<p><i>Vais-je avoir 2 relevés de notes et 2 diplômes ?</i></p>	<p>Oui, deux relevés de notes et deux diplômes avec sur chacun la mention de spécialité qui convient (bac en génie x, maîtrise en génie y) dont 15 crédits seront comptabilisés dans les deux programmes.</p>

<p><i>Puis-je obtenir mon diplôme de bac avant celui de la maîtrise ?</i></p>	<p>Oui, lorsque vous aurez complété toutes les exigences du baccalauréat, y compris le projet intégrateur de 6 crédits et les autres cours nécessaires à compléter les 120 crédits du baccalauréat. Nous vous invitons à contacter le Registrariat au trimestre où vous serez en voie de compléter les exigences requises pour l'obtention de votre diplôme de baccalauréat</p>
<p><i>L'OIQ reconnaît jusqu'à un an de « juniorat » pour les titulaires d'une maîtrise.</i></p> <p><i>Les diplômés qui ont suivi le cheminement BMI sont-ils considérés différemment ?</i></p>	<p>Non, bien sûr.</p> <p>Les diplômés qui ont suivi le cheminement BMI ne sont pas considérés différemment. Il y a reconnaissance jusqu'à un an de « juniorat » suite à l'obtention du diplôme de maîtrise.</p>
<p><i>Les étudiants en maîtrise qui réussissent très bien peuvent, dans certains cas, passer directement au doctorat sans présenter leur mémoire de maîtrise.</i></p> <p><i>Est-ce possible dans le cadre du BMI ?</i></p>	<p>Oui, à condition d'avoir obtenu votre diplôme d'ingénieur auparavant. Vous ne pouvez pas être admis au doctorat sans posséder votre diplôme d'ingénieur.</p> <p>Ainsi, si vous désirez passer au doctorat, il faudra donc satisfaire aux exigences du baccalauréat puis demander un passage direct de la maîtrise au doctorat.</p> <p>À noter que chaque cas est étudié individuellement.</p>
<p><i>Les étudiants inscrits en maîtrise bénéficient de bourses, peuvent partir en échange, etc. Comment les étudiants de BMI sont-ils traités ?</i></p>	<p>Quand l'étudiant du BMI est au niveau maîtrise, il est en tout point considéré comme un étudiant des cycles supérieurs : frais de scolarité, bourses, échanges, stages, etc.</p>
<p><i>Puis-je effectuer un stage de 2^e cycle dans le cadre de ma maîtrise ?</i></p>	<p>Oui, certains programmes de maîtrise cours offrent la possibilité de stage industriel aux cycles supérieurs. Vous pouvez réaliser ce stage si celui-ci cadre bien avec vos activités de maîtrise et que vous avez reçu l'autorisation de votre directeur d'études et du coordonnateur des programmes d'études supérieures concerné.</p>
<p><i>Prise de jonc, mosaïque des finissants et collation des grades : comment considérez-vous les étudiants du BMI dans ces activités ?</i></p>	<p>Prise du jonc : il vous faut atteindre 120 crédits à la fin de la session pour y participer (que ce soit à la prise du jonc de mars-avril ou à celle de novembre).</p> <p>Mosaïque des finissants : là encore, 120 crédits seront nécessaires en mai pour la mosaïque.</p> <p>Collation des grades : vous serez invité à la collation des grades si vous êtes en voie de compléter toutes les exigences du baccalauréat, y compris le projet intégrateur de 6 crédits et les autres cours nécessaires à compléter les 120 crédits du baccalauréat.</p>
<p><i>J'ai obtenu 30 crédits d'équivalences en arrivant à l'École Polytechnique.</i></p> <p><i>Suis-je éligible au BMI ?</i></p>	<p>Vous devrez compléter 75 crédits au niveau du bac pour obtenir les 105 crédits nécessaires pour respecter les conditions d'admission à la maîtrise dans le cheminement BMI.</p>